



Procédure de consultation  
FER No 31-2024

Personne responsable:  
Mme L. Robinson

Date de réponse:  
05.07.2024

## Procédure de consultation concernant la fixation des nombres maximums applicables pour l'année 2025

Comme demandé, nous répondons ci-après aux questions posées dans votre envoi précité.

### 1. Que pensez-vous du niveau total des contingents pour l'année 2024 dans une perspective nationale et cantonale, compte tenu des développements politiques et économiques

Vu la situation au 31 mai 2024 et la possibilité de puiser dans les soldes reportés de l'année précédente, l'UAPG estime suffisant sur le plan national, le niveau du contingent pour l'année 2024.

La situation est plus critique dans le canton de Genève où les contingents attribués ne suffisent pas. Les contingents de permis B sont en effet systématiquement épuisés à la fin du premier trimestre ce qui contraint les autorités cantonales à devoir solliciter du SEM l'attribution de permis supplémentaires pour faire face aux demandes des entreprises.

Une telle situation n'est pas optimale. Il serait en effet souhaitable que la méthode d'attribution des permis d'Etats tiers aux cantons soit revue et tienne compte de la nature spécifique du marché du travail des cantons. Genève compte en effet de nombreuses entreprises multinationales qui ont besoin de recruter des spécialistes pour des emplois à forte valeur ajoutée. Cette particularité de notre canton devrait être prise en compte pour l'attribution des contingents qui devraient être revus à la hausse.

### 2. Comment estimez-vous les besoins en contingents pour l'ensemble de la Suisse et pour votre canton en 2025 (ressortissants d'Etats tiers, prestataires de services de l'UE ou de l'AELE et du Royaume-Uni) ?

L'économie suisse fait face à une grave pénurie de main d'œuvre qui ne va cesser de s'accroître ces prochaines années en raison de l'évolution de la démographie et de la diminution de la population active autochtone.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) le départ à la retraite des baby-boomers sera de moins en moins compensé par l'arrivée de jeunes gens sur le marché du travail. Selon la 16e étude sur le PIB romand, publiée par les six banques cantonales romandes en collaboration avec le Forum des 100, « un net ralentissement de la croissance de la population active se dessine, alors que rien n'indique un renversement de tendance dans les créations d'emplois, qui s'inscrivent ces dernières décennies à environ 1% par an. L'écart entre emplois et population active pourrait continuer de se creuser, pour atteindre d'ici 10 à 15 ans un nombre équivalent à un demi-million de places vacantes dans le pays. En

Suisse romande, cela correspondrait à environ 150 000 places vacantes ».

Si le recours aux travailleurs en provenance de l'UE et de l'AELE, en complément de la main d'œuvre locale, permet en partie de combler la pénurie de main d'œuvre, le recours aux travailleurs d'Etats tiers reste indispensable, notamment pour les profils très spécialisés. Le vivier de candidats hautement qualifiés en Suisse et dans l'UE/AELE n'est malheureusement pas suffisant pour répondre aux besoins des entreprises. Or ces entreprises doivent absolument avoir la possibilité d'embaucher des spécialistes dans le monde entier. Il en va en effet de leur compétitivité et de leur capacité d'innovation. Des contingents suffisamment élevés pour les personnes issues d'Etats tiers sont donc déterminants pour la création de valeur et donc pour la prospérité de la Suisse.

Compte tenu de ce qui précède, l'UAPG considère que les contingents au niveau national pour l'année 2025 doivent être revus à la hausse ou, à tout le moins maintenus au même niveau qu'en 2024.

S'agissant du canton de Genève, comme relevé précédemment les 91 unités de permis B et les 147 unités de permis L ne suffisent pas, étant épuisées dans le courant du premier trimestre de l'année. Le canton de Genève est donc contraint de devoir solliciter le SEM pour répondre aux demandes de permis des entreprises. Une telle situation crée de l'incertitude pour les entreprises qui doivent avoir de la prévisibilité pour engager les profils dont elles ont besoin.

C'est pourquoi l'UAPG sollicite une augmentation des contingents de permis B et L pour le canton de Genève.